

option Commercialisation du bétail : acheteur-estimateur

RNCP2261 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	21084
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LEGTA DE FIGEAC	19460490600017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Commercialisation du bétail : acheteur-estimateur est capable de réaliser les activités suivantes :

- L'acheteur de bétail met en œuvre la politique et la stratégie commerciale de son entreprise sur le secteur géographique dont il est chargé et/ou sur un type de marché.
- Il estime les animaux proposés à la vente à la ferme ou sur les marchés et prévoit leur valorisation.
- Il participe à la fonction administrative de l'entreprise et gère son activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Situer son activité dans une filière de production animale

UCP2 : Établir une relation commerciale

UCP3 : Estimer la valeur commerciale d'un animal

UCP4 : Gérer son activité en fonction des objectifs de l'entreprise

Blocs de compétences

RNCP2261BC01 — UCP1 : Situer son activité dans une filière de production animale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- s'informer sur l'organisation et l'évolution du marché de la viande
- présenter l'activité des acteurs locaux de la filière viande
- s'informer sur l'organisation et l'évolution du marché des animaux d'élevage
- présenter l'environnement réglementaire de la commercialisation du bétail

RNCP2261BC02 — UCP2 : Établir une relation commerciale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- fidéliser les fournisseurs et les clients
- conduire une négociation commerciale

RNCP2261BC03 — UCP3 : Estimer la valeur commerciale d'un animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- porter une appréciation globale sur un animal
- apprécier la carcasse d'un animal
- apprécier un animal vivant en fonction de sa destination

RNCP2261BC04 — UCP4 : Gérer son activité en fonction des objectifs de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- organiser son activité
- organiser l'enlèvement des animaux
- participer au suivi de l'activité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :
- Les groupements de producteurs.
- Les négociants en bétail.
- Les abattoirs privés ou coopératifs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Acheteur d'animaux vivants dans les entreprises du négoce de bétail (salarié ou responsable d'entreprise), les groupements de producteurs ou les coopératives.
- Acheteur d'animaux vivants salarié des abattoirs.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 615 €
Selon la branche	6 380 € – 6 998 €
Prise en charge	Branches concernées
6 615 €	Valeur par défaut · 209 branches
6 380 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 998 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
6 870 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38842

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2261/>